

*Air Canada*

Le député a lancé des chiffres qui déforment la situation réelle. Le sondage Decima en question fait voir qu'essentiellement 65 p. 100 des Canadiens sont favorables à la vente d'Air Canada au secteur privé. Donc l'argumentation du député exigera peut-être une certaine explication.

Le député a parlé de déréglementation. Cela n'a rien à voir avec la déréglementation, alors pourquoi revenir sur le sujet? Veut-il dire qu'il ne faut plus réglementer les compagnies aériennes? Nous avons en ce moment des transporteurs aériens privés. Est-ce qu'ils ne sont pas soumis à la réglementation existante? Bien sûr que si. Il s'agit de deux questions distinctes.

Le député parle de fusion avec des compagnies américaines. Qu'est-ce que le Nouveau parti démocratique entend aux affaires de toute façon? Depuis quand ces députés font-ils autorité en matière de sociétés, avec leur fonctionnement, et la façon dont elles fusionnent pour devenir plus efficaces et plus efficientes?

Est-ce que le NPD laisse tomber les syndicats? La plupart des gens qui travaillent dans les compagnies aériennes sont très en faveur d'acheter des actions d'Air Canada. Puisque le député prend l'avion chaque semaine, comme moi, il devrait demander au personnel du transporteur ce qu'il en pense. Moi, je l'ai fait. Je pense que le député serait très étonné des réponses qu'il recevrait.

Le point de vue qu'il expose au nom de son parti n'est pas du tout le même que celui de certains de ses autres collègues. Quand nous avons discuté de la privatisation de Téléglobe Canada, le député de Vancouver—Kingsway (M. Waddell) a dit, à la page 3426 du *hansard* du 13 février 1987:

La ministre a déclaré à juste titre que le NPD n'est pas... contre la privatisation.

**M. Orlikow:** J'invoque le Règlement. Le député de Selkirk—Interlake (M. Holtmann) a posé diverses questions. J'espère qu'il me laissera quelques minutes pour répondre à la plupart de ces questions dans lesquelles il a déformé beaucoup de choses.

**M. le vice-président:** Le député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow) a raison. Le député pourrait-il terminer?

**M. Holtmann:** Monsieur le Président, je serai très bref. Je voulais simplement signaler que ce que le député a dit ce matin à la Chambre est fort différent de ce que son collègue disait il n'y a pas si longtemps. Comme je le disais, le député de Vancouver—Kingsway a dit:

La ministre a déclaré à juste titre que le NPD n'est pas forcément contre la privatisation.

Il dit en fait que dans certains cas il envisagerait de privatiser. Il ajoute:

Mais nous estimons que la vente d'une société d'État doit pouvoir se justifier d'un point de vue concret. On peut prétendre, par exemple, qu'elle est mal administrée, qu'elle manque de fonds ou qu'aucune raison de principe ne justifie que le gouvernement veuille la garder, dans ce cas, peut-être pourrait-on la vendre au secteur privé.

Un des collègues du député affirme qu'il y aurait lieu de vendre certaines sociétés d'État. Cela a été déclaré ici même en

Chambre. Je demande donc au député de répondre à certains de mes arguments.

**M. Orlikow:** Monsieur le Président, je sais que je ne dispose pas de beaucoup de temps, mais je voudrais dire que le député de Selkirk—Interlake a commencé par déclarer que je siège ici depuis longtemps. Oui, cela fait assez longtemps. J'étais ici avant lui, et j'y serai encore après son départ, qui aura lieu aussitôt après les prochaines élections.

Ma position n'est pas différente de celle du député de Vancouver—Kingsway (M. Waddell). Naturellement, si une société d'État est devenue inutile, si elle n'est pas rentable ou si elle est mal gérée, nous ne nous opposerions pas à ce qu'on la vende, mais Air Canada est rentable. C'est une société bien gérée qui fournit un service nécessaire, essentiel et indispensable. C'est pourquoi nous nous opposons à sa vente. Le député a contesté mon affirmation au sujet des sondages.

**M. Girard:** Monsieur le Président, le député a déclaré qu'on pouvait vendre des sociétés d'État. Pourrait-il nous dire quelles sociétés d'État devraient être vendues, d'après lui?

**M. Manly:** Ce n'est pas un rappel au Règlement.

**M. le vice-président:** Ce n'est pas exactement un rappel au Règlement. La parole est au député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow).

**M. Orlikow:** Monsieur le Président, je prendrai la parole mais j'ai à peine le temps de répondre aux questions ridicules posées par le député de Selkirk—Interlake. Il a contesté mon affirmation que le public était opposé à la vente. Je voudrais faire figurer au compte rendu une partie du discours que j'ai prononcé le 12 avril et où j'avais donné les faits. J'espère que le député de Selkirk—Interlake va écouter. J'ai alors dit:

Le 5 mars 1988, le *Globe and Mail* publiait les résultats d'un sondage effectué par la maison Environics sur la vente des sociétés d'État. La question posée était la suivante: croyez-vous que le gouvernement devrait vendre Air Canada? Trente et un pour cent sont en faveur et 51 p. 100, contre. Les proportions étaient les mêmes dans presque toutes les régions.

Un sondage analogue a été publié dans le *Toronto Star* du 31 mars 1981 et a été effectué par Angus Reid.

**M. Holtmann:** En 1981?

**M. Orlikow:** En 1988. Si le député le conteste, je lui fournirai l'article demain. Le sondage demandait si les sociétés suivantes étaient bien gérées. À propos d'Air Canada, 63 p. 100 ont déclaré que la société était bien gérée et 20 p. 100 qu'elle ne l'était pas. Pour 53 p. 100 des représentants, le gouvernement devrait vendre Air Canada au secteur privé, tandis que 35 p. 100 ont déclaré qu'il ne devrait pas le faire.

Telle est la réponse, monsieur le Président. Je ne doute nullement que les Canadiens soient opposés à la vente. Quant aux employés d'Air Canada, questionner quelques employés ne donne pas de réponses satisfaisantes. Ils appartiennent tous à des syndicats. S'ils sont en désaccord avec leur syndicat, ils peuvent très facilement organiser une réunion et proposer une motion réclamant que le syndicat modifie sa politique. Ils n'ont pas agi ainsi, car en somme ils approuvent la position de leur syndicat.